

---

# Bélarus : pénurie de main-d'œuvre et solutions innovantes

## Description

Le rythme de croissance des salaires au Bélarus dépasse depuis longtemps celui de l'économie. Le manque de personnel, et notamment de cadres, se fait sentir dans tout le pays, invitant les autorités à chercher des solutions innovantes. Symboliquement, le registre national des postes vacants a atteint 150 000 personnes le 19 mai, et l'on sait que ce n'est que la face émergée de l'iceberg : d'abord parce que toutes les personnes qui cherchent un emploi ne passent pas par cette « banque » ; ensuite parce que les responsables d'entreprises manipulent allègrement les statistiques, réduisant le chiffre annoncé de leur personnel pour donner l'illusion de performances accrues.

Le phénomène est particulièrement sensible dans le secteur de la santé, où l'on estime qu'il manquerait 6 500 médecins pour l'ensemble du territoire (les données officielles évoquent plutôt 10 000 personnes). Si l'on évacue les manipulations statistiques, on arriverait à 200 000 médecins manquants.

Malgré les analyses apaisantes des autorités, les experts estiment que la situation sur le marché du travail ne cesse de se dégrader. La concurrence à laquelle se livrent les entités économiques pour recruter conduit à des hausses de rémunérations : le salaire moyen aurait ainsi augmenté de près de 20 % depuis le début de l'année.

Pour pallier ces difficultés, les entreprises recourent à des stratagèmes divers, comme l'interdiction de licencier, la réquisition d'étudiants ou la construction de logements là où les pénuries de main-d'œuvre se font le plus sentir.

Le problème démographique que reflète cette pénurie nécessiterait une politique de long terme. L'émigration serait identifiée comme un problème majeur, vers l'Ouest (au cours de l'automne 2023, on estime que 200 à 350 000 Bélarusses seraient partis en Europe) mais aussi vers l'Est (plus de 60 000 Bélarusses travailleraient en Russie).

**Sources** : *Khartya97, neg.by, dw.com.*

## date créée

20/05/2024

## Champs de Méta

**Auteur-article** : Céline Bayou